Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 3 Safar 1443
10 Septembre 2021

N° 79

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2068**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2069**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **2072**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2072**
Avis aux créanciers..... **2076**
Convocations
Sociétés anonymes **2077**
Autres sociétés **2077**
Divers
Avis au public..... **2078**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE INDUSTRIELLE DES AMORTISSEURS S.A

38, Rue de la Laine Zl Bir el Kassaa - Ben Arous 2013

IU : 0045871L

En vertu du PV de l'AGE du 23/6/2021 enregistré à la recette des finances de Yesminet Ben Arous le 12/8/2021 sous le n°21701807 quittance 33788 dont une copie a été déposée au RNE le 30/8/2021 sous le n°202181348 il a été approuvé l'actualisation de la mise à jour des statuts conformément à la loi 201947 du 29 mai 2019 sur l'amélioration du climat des investissements.

Et en vertu du PV de l'AGO du 23/6/2021 enregistré à la recette des finances de Yesminet - Ben Arous le 12/8/2021 sous le n°21701808 quittance 33794 dont une copie a été déposée à l'RNE le 30/8/2021 sous le n°20218134 il a été approuvé les états financiers pour l'année 2020 et donné quitus aux administrateurs.

2021R02262SANB2

Renouvellement du mandat de Directeur Général Adjoint

De la Sté Carthage Médical

SA au capital de 9.600.000 DT

Siège : Zone touristique, Jinen El Ouest 5000 Monastir

RNE : 1038331B

Code CNSS : 325347-9

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration du 29/6/2021 enregistré à la recette des finances de Monastir le 17/8/2021 sous n°21804480, quittance n°M041847 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Monastir sous le n°2021F94040565 daté du 24/8/2021, le conseil d'Administration décide à l'unanimité de renouveler le mandat M. Anis Bousrih en tant que Directeur Général Adjoint de la société.

2021S00954SANB2

La Société de gestion de la TechnoPole Sidi Thabet-BiotechPole Sidi Tbabet

Société anonyme au capital de 5.014.900 dinars, siège social : Sidi Thabet 2020 - Ariana, MF : 1062122J/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juillet 2021 enregistré à la recette des finances de Kalaat el Andalous le 17 Août 2021 sous le n°21701197, et enregistré au Registre National des Entreprises le 01 septembre 2021, il a été décidé :

De renouveler les mandats des Administrateurs pour une période de trois ans, qui prend fin avec la tenue de l'AGO statuant sur les états financiers de l'exercice 2023, comme suit :

- Monsieur Hammadi Ayadi ;
- L'Institut Pasteur (03 sièges) ;
- La CDC (02 sièges);
- Le CNSTN (01 siège);
- L'INRAP (01 siège);
- La SIPHAT (01 siège);
- La BH BANK (01 siège);
- La STB (01 siège) ;
- La SICAR AMEN (01 siège).

De renouveler le mandat du cabinet CNW représenté par Mr Néji Hajji en tant que commissaire aux comptes pour la période couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023.

2021402221SANB2

La Société de gestion de la TechnoPole Sidi Thabet - BiotechPole Sidi Thabet

Société anonyme au capital de 5.014.900 dinars siège social : Sidi Thabet 2020 - Ariana, MF : 1062122J/A/M/000

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juillet 2021 enregistré à la recette des finances de Kalaat el Andalous le 25 au Registre National des Entreprises le 01 Septembre 2021, il a été décidé que :

- Monsieur Hammadi Ayadi a été élu en tant que Président Directeur Général de la Société de gestion de la TechnoPole Sidi Thabet-Biotechpole Sidi Thabet pour le mandat qui se termine avec la tenue de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2023.

2021402222SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société ERRAHMA

S.A.R.L

Capital : 100.000D

S.S : Cité El Basatine El Ksar Gafsa

Identifiant Unique : 1572762/A

Suite A.G.E.O en date du 8/3/2021 enregistré à la recette des finances El Ksar en date du 11/8/2021 Quittance n°M021226 n° d'enregistrement 21700868 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 25/8/2021 il a été décidé ce qui suit :

1) Validation des corrections de l'article 6 du statut.

2) Ratifier tous les P.V des séances et les contrats d'attributions d'actions postérieurs à l'acte constitutif du statut et les considérés comme valables et effectifs.

3) Modification du statut.

2021S00957SRLB2

Société ERRAHMA

S.A.R.L

Capital : 100.000D

S.S : Cité El Basatine El Ksar Gafsa

Identifiant Unique : 1572762/A

Suite A.G.E.O en date du 10/3/2021 enregistré à la recette des finances El Ksar en date du 11/8/2021 Quittance n°M021231 n° d'enregistrement 21700869 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 25/8/2021 il a été décidé ce qui suit :

1) Approbation du transfert des actions et acceptation d'un nouveau actionnaire.

2) Approbation de la démission du gérant et nomination de Mr Habib Sebri et Mme Zbida Ben Massaoud en tant que deux nouveaux gérants avec les pouvoirs les plus étendus et avec signature séparée.

3) Modification du statut.

2021S00958SRLB2

Société ERRAHMA

S.A.R.L

Capital : 100.000D

S.S : Cité El Bassatine El Ksar Gafsa

Identifiant Unique : 1572762/A

Suite acte de cession des parts sociales en date du 15 et 23 janvier 2021 enregistré à la recette des finances El Ksar le 11/08/2021 Quittance n°21236 n° d'enregistrement 21700870 dont une copie déposée au registre national des entreprises le 25/08/2021.

Mme Zbida Ben Messaoud, Mr Kelai Nasri et Mr Ridha Jaffel ont cédé 50 actions à la société Méditerranéenne de valorisation Identifiant Unique 1600172/S qui est devenue propriétaire de 50% du capital.

2021S00959SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé conclu le 6/7/2021 enregistré à El Jazira le 12/8/2021 quittance n° M046007, monsieur Tijani Guenichi demeurant à Jelma Sidi Bouzid, a vendu à Madame Charoua Bouabidia demeurant à la Rue Tazarka Médenine, le fonds de commerce, exploité dans le local sis à Tunis 6 bis rue Sidi Bouni.

Les oppositions doivent parvenir au cabinet de maître Nabiha Bouabidi, 43 rue El Jazira Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien la Presse du 01/9/2021.

2021T00844FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p enregistré à la recette des finances rue el Djazira le 1er septembre 2021 sous le n° 21202374 reçu n°48930 Madame Dorra Kessiri titulaire de la CIN n°04731713 a vendu la totalité du fonds de commerce utilisé comme salon de coiffure et beauté avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Tunis 90 rue Bab el Falla à Mrs Ayari Sami titulaire de la CIN n°05471871 et Madame Dhoha Ben Mahmoud titulaire de la CIN n°04833988.

Les éventuelles oppositions seront reçues au cabinet de maître Ferid Hadidi, 5 rue de Russie Tunis selon la loi et dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette publication au j.o.r.t.

Cet acte a été publié aux quotidiens Essabah en date du 4 septembre 2021.

2021T00846FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing rédigé par Maître Mohamed Anouar Zaier légalisé le 30/8/2021 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 31 août 2021 quittance n°M042759 enregistrement n° 5619714. Mr Abde Ali Labouni a vendu au profit de Mr Houssine Abouzar la totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels servant à la l'exploitation du fonds de commerce sis au 33 rue Naser Bey magasin n°3 Ben Arous identifiant unique A0429604. La vente a été consentie moyennent le prix de trois mille dinars, le prix a été consigné entre les mains de Mr Abde Ali Labouni les oppositions doivent être adressées à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la publication de présent extrait au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal Achourouk le 4/9/2021.

2021R02259FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par maître Tarek Hassine, avocat à la cour d'appel, en date du 5/8/2021, enregistré à la recette des finances Mornaguia le 18/8/2021 Quittance n°M034660, enregistrement n°21201548, Madame Sondoss Zaouachi titulaire de la CIN n°00262522, a vendu à Monsieur Othmani Maher, titulaire de la CIN n°02341199, la totalité du fonds de commerce, destiné à l'exercice de toute activité commerciale à

l'exception des cafés et des salles de jeux sis au lotissement 387 Mornaguia 1110 Tunis.

Les éventuels créanciers sont appelés à produire leurs créances et toutes oppositions, à l'adresse de l'avocat rédacteur de l'acte maître Tarek Hassine 15 rue Ibn Tafarjine Le Belvédère 1002 Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Alchourouk date du 4/9/2021.

2021R02265FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suite à un don d'un fonds de commerce effectué le 19/4/2021 rédigé par Monsieur Zaied Mehdi, notaire à Nabeul et enregistré à la recette des finances à Nabeul le 25/5/2021 quittance n°M034329, Madame Ben Mahmoud Om Heni Bent Mohamed Ben Houssine, titulaire de la carte d'identité nationale n°01796819, donne comme don à Monsieur Ben Mahmoud Jihed Ben Mohamed Ben Amara, titulaire de la carte d'identité nationale n°09815693 et son frère Ben Mahmoud Rami Ben Mohamed Ben Amara, titulaire de la carte d'identité n°09840430, tout le fonds de commerce ayant comme objet le commerce de tous les articles artisanaux comme première activité et la vente des tabacs et les journaux comme activité secondaire constitue au local sis à l'avenue. Mohamed Khames à Diar Sidi Slimène à Nabeul.

Les oppositions seront acceptées par monsieur Bel Hadj Salah Abderrahmène, l'avocat sis son bureau à Nabeul Centre Nabeul dans un délai ne dépassera pas les vingt (20) jours à partir de la publicité de ce don au JORT.

Il été paru à la Presse du 24/8/2021.

2021R02267FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 11/12/2006, enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre Sousse le 15/12/2006 sous n°06202841, quittance n°M050695. Mr Mohamed Krifa, titulaire de la CIN n°02960172, a vendu et cédé à Mr Ezzedine Saoudi, titulaire de la CIN n°02526760, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente des produits alimentaires sis à la route de Zaouiet Sousse - Cité Laouina Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2021S00947FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 16/08/2021 enregistré le 23/8/2021 à la recette des finances Trocadéro Sousse quittance n° 031803 enregistrement 21201623 Mr Jalel Boujnah cin 02954892 identifiant unique 1254192/O demeurant à Sousse, 9 rue Sanaa, a vendu à Mr Amir Ben Mohamed Loumi cin 11894497 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en commerce générale sis rue Iben Elamid Khezama ouest Sousse.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur 16, rue Mongi Bali Kairouan dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T

Cette annonce est publiée au journal Echourouk du 4/9/2021.

2021S00956FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré le 31/8/2021 à la recette des finances d'Agareb sous le numéro 21200673 quittance numéro M016753 Wassim Lachhab demeurant à Soualim Agareb Sfax titulaire de la CIN n° 11014032 a vendu à Mohamed Ben Elmabrouk titulaire de la CIN n°01077614 demeurant à El Abraj Bir Ali Sfax, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de chaussures situé dans le local municipal n°34 sis à 20 Mars 27 Jardin 7 novembre Agareb. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 3/9/2021.

2021X00989FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé par Maître Soumaya Ben Romdane Zribi daté le 23/8/2021 et enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba à Sfax le 01/9/2021 sous le n°21203366 quittance n°MO54267, Monsieur Mansour Louati demeurant route elmatar km 2 Sfax a cédé à Mouna Misaioui demeurant route Sidi Mansour km 10 cité universitaire Sfax la totalité du fonds de commerce "commerce de produits alimentaires" exploite dans le local n°1 et 2 situé dans l'immeuble Elmarzouki route de l'Aéroport km 1.5 Sfax.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au

JORT entre les mains du maître Soumaya Ben Romdhane Zribi à son bureau situé à l'immeuble el Manar bloc A Sfax.

Le même avis a été publié au journal "le Quotidien" du 3/9/2021.

2021X00990FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/6/2021 enregistré à la recette des finances de Gremda en date du 5/7/2021 sous le n°21201521 quittance n°M049689 Madame Samira Besbes titulaire de la CIN n°06817607 demeure à Chihya Sfax a vendu à Madame Nehed Kaled titulaire de la CIN n°08479908 demeure à Tanyour Sfax la totalité du fonds de commerce consistant en un jardin d'enfant exploité dans le local sis à Route Gremda Km3.5 Sfax.

Toute opposition doit se faire entre les mains de l'acheteur.

Cette vente a été publiée dans le journal Le Quotidien du 5/9/2021.

2021X00991FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous-seing privé en date du 8/4/2021 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 8/4/2021 quittance n°M035030 Mr Soufien Ben Mabrouk El Mguirbi titulaire de CIN n°05790751 a vendu la totalité du fonds de commerce situé à l'Avenue Farhat Hached Zarzis avec ses éléments corporels et incorporels à Mme Fethia Bent Mohamed Belgacem Nouiri titulaire de CIN n°05755475 à chikirben à Zarzis.

Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds cédé dans un délai de 20 jours de la publication du présent avis.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 28/8/2021 page 12.

2021X00992FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signatures légalisée le 16/8/2021 et enregistré à la recette des finances Thyna Sfax, le 16/8/2021 sous le n°21201021, reçu n°M025774, Mr Marwen Hariz, domicilié à Route Gabès km6 Cité Badrani Thyna Sfax, a vendu à Mr Amine Ben Abdalah la moitié (1/2), domicilié à Route de Gabès km7 cité el moez n°246 Sfax, et à Mr Amir Awled Ltaief le quart (1/4), domicilié à route de Gabès km7 cité el moez n°543 Sfax, de la totalité du fonds de commerce vendu et qui comporte la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, le droit au bail et certains instruments, situé à route de Gabès Km7 Sfax et qui est exploité dans l'activité des cafés de 1ère catégorie «café gomri».

Les éventuelles oppositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce exploité dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal «le Quotidien» du 02 septembre 2021.

2021X00994FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Borj Louzir Quittance M038741 enregistrement 21201981, Monsieur Mohammed Hamami a vendu à Monsieur Amir Khamouri. Le fonds de commerce exploité comme utilisation de tous les genres de commerce, Immeuble Bassatin magasin n°25 Borj Louzir Ariana. Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur dans le local vendu, et ce dans les vingt jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

2021402220FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la Recette des finances Rue Jazira le 3/9/2021 quittance n°M0494489 enregistrement n°21302409, Mr Smiri Mohamed loue à Mr Kaabab Lassed la totalité du fonds de commerce exploité au local n°6 sis à la Rue Sidi Boumendil n°12 Tunis pour une période de (03) ans commençant le 01/01/2020 et finissant le 31/12/2022 d'un loyer annuel de 12.000 DT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien date le 7/9/2021.

2021R02271FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Rue Jazira le 3/9/2021 quittance n°M0494484 enregistrement n°21302408, Mr Smiri Mohamed loue à Mr Mhamdi Oussama la totalité du fonds de commerce exploité au local n°3 sis à la Rue Sidi Boumendil n°12 Tunis pour une période de (03) ans commençant le 01/01/2020 et finissant le 31/12/2022 d'un loyer annuel de 12.000 DT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien date le 7/9/2021.

2021R02272FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de

l'avenue Habib Thameur le 3/3/2021 quittance n°M011371 sous le n°21300621 Mme Amel Bent Mahmoud Ben Khlifa Ghali a loué la totalité du fonds de commerce en tant que gérance libre avec toutes ses éléments incorporels qui est en activité vente prêt à porter sis 26 rue Allemagne à Mr Mohamed Ramzi Ben Faouzi Ben Ali Zayat.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 8/9/2021.

2021R02273FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat enregistré à la recette finances la Marsa en date du 30 août 2021 sous le n°21304684 quitta n°M073293, Mr Mohamed Ali Ben Med Moncef Ben Hadj Med Bennour n° CIN 05441618 loue à la société Vélo Smart Sarl en cours de constitution représentée par son Gérant Mme Héla Bouchnak tout le fonds de Commerce n°30 Rue Abderahmane Mami La Marsa de prix total annuel cinquante Mille quatre cent dinars (50 400.000) inclure la gérance libre d'exploiter le local de vente électrique et accessoires.

Les oppositions doivent être présentées être les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au jort.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 9 septembre 2021.

2021402223FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

Syndic RAMSES

Par PV daté du 01/9/2021, l'assemblée générale de la résidence Ramses tenue le 28/8/2021 et inscrit à la recette des finances de Dar Chaabane el Fehri le 01/9/2021 quittance M 029514. Il a été élu un bureau pour la gestion de la période allant d'août 2021 à août 2023.

Président : Houcine Mhamdi

Trésorier : Mohamed Habib Maatoug

Membre : Naceur Lamouchi.

2021R02261APSF2

Syndicat des copropriétaires

DE LA RESIDENCE FOURAT 1

Village El Waha El Agba

Suivant PV de l'AGE du 22 août 2021 enregistré à la recette des finances el Menzah 6 le 1er septembre 2021 sous le numéro 21805250 et déposé à la municipalité de Tunis le 01 septembre 2021 sous le numéro 1164 ; ont décidé ce qui suit :

Monsieur Haythem Khammasi : Président

Monsieur Mohamed Jilani Missaoui : Secrétaire général

Monsieur Adel Zehani : Trésorier

Monsieur Slim El Ayari : Monsieur Nabil Kaidi et Monsieur Mohamed Chawwachi des membres.

2021402219APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Sadok Rahmouni

Avocat à la cour de cassation

39, Avenue Habib Bourguiba Tunis

Tel : 71.354.101

Poursuivant : Monia, Mohamed Moncef, Rafika, Samir, Lassaad et Saloua en tant que fils et filles de Hamouda Ben Ahmed Ben Fadhel ainsi que Mohamed Nasef et Mohamed Habib tout les deux fils de Mohamed Habib Ben Hamouda Ben Fadhel, demeurant au n°18 Rue Sahel Bardo.

Avocat poursuivant : Maître Sadok Rahmouni avocat à la cour de cassation 39, Avenue Habib Bourguiba Tunis, MF : 0293024 J.

Partie saisie : Yosr et sa sœur Ines filles de Mr Ali Ben Hamouda Ben Fadhel, demeurant au n°18 Rue Sahel Bardo.

Immeuble à vendre : objet du T.F n°131010 Tunis Nommé "Fadhila 94" d'une superficie de 400 m² situé au n°18 Rue sahel Bardo Tunis composé d'une villa de deux niveaux et ses dépendances entouré d'un jardin tel que décrit par l'expert Abedejalil Messaoudi désigné par ordonnance du Tribunal de 1ère Instance de Tunis n°74534 datée du 3/5/2021.

Mise à prix : Cinq cent quatre vingt huit mille dinars (588.000 DT).

Date et lieu de la vente : Mardi 12/10/2021 à partir de 9 h, devant la chambre des criées auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Pour les étrangers il faut se munir d'une autorisation du gouverneur de la région. On peut visiter l'immeuble tous les jours.

Pour plus de renseignements s'adresser au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de la Tunis ou au Cabinet Maître Sadok Rahmouni 39, Av H. Bourguiba Tunis.

2021T00845VEPA1

Vente immobilière

Le créancier saisissant : Siham Sassi

Le débiteur saisi : Noureddin Chalbi sis à Emouala Gafsa.

Avocat poursuivant : Maître Brahim Saoudi, Avocat à la cour de cassation, Code Fiscal 11461 06/x sis Rue Habib Bourguiba Gafsa.

Désignation de l'immeuble : L'immeuble sise à Rue Elbechir Sfar, c'est un local situé à l'ouest et au nord Rue Principale et au sud et à l'est la propriété d'autrui d'une superficie 33 m².

La mise à prix : Vingt neuf mille cinq cents trente cinq dinars (29.535.000 d)

Date et lieu de la vente : Le lundi 4/10/2021 devant la chambre des ventes immobilières au Tribunal de 1ère instance de Gafsa à partir de 9 heures du matin.

Visite des lieux : Il est possible de visiter l'immeuble tous les jours, également de consulter le cahier des charges à l'étude de l'avocat poursuivant et au greffe du tribunal de 1ère instance de Gafsa.

2021R02266VEPA1

Vente aux enchères publiques

Internationale Assistance conseil et consultation

(I.A.C.C)

24 Rue du Caire - Tunis

Tél : 71353.138

Fax : 71.252.191

MF : 1598377/G

A la demande de : LA BANQUE FRANCO - TUNISIENNE (BFT) S.A sis à Tunis cité Ennacim Rue Aboubaker Achahid, Montplaisir, Le Belvédère, Tunis RC N°B1111931996 inscrit auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis, MF : 000122 K (En qualité de créancière Hypothécaire).

Contre la partie saisie :

Mr Nabil Ben Abdelkarim Ben Mohamed Ben Youssef, Tunisien, né le 1/2/1967 à Béja, titulaire de la C.I.N n°02251659 délivrée à Tunis le 31/1/2003, Profession Gérant de Société, demeurant à Manouba cité Sprolos Immeuble Essâda n°7 Appt 4, 2éme étage, Manouba (En qualité de débiteur et hypothéquant).

A la diligence de : Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la Cour de Cassation, sise au 24 Rue du Caire - Tunis MF : 1598377/G

A vendre : Parts dans l'indivision trois cent (17880/300) lui revenant dans la propriété dénommée «Hayet 569» objet du TF n°57309 Tunis sises à Ouzra - Sidi Said - Route Oued Melyen - Mornag - Ben Arous.

Mise à prix : (117.693,300 DT) frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mercredi 14 octobre 2021 à 9 Heures devant la chambre des criées au tribunal de Première instance de Ben Arous.

- Pour plus de renseignements, contacter le greffe du Tribunal de 1ère instance de Ben Arous ou le siège de l'Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation sis au 24 Rue du Caire - Tunis.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

On peut visiter l'immeuble tous les jours et pour les étrangers, il faut se munir de l'autorisation de Mr le Gouverneur de la région.

2021R02268VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat à la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de Mr. Imed Ben Ahmed Ben Mohamed Ben Arfa, CIN 04683921, demeurant au n°25 Avenue Habib Bourguiba Le Bardo Tunis.

Contre la partie saisie : Hichem Ben Romdhan Ben Ayed Ben Maad, CIN 07010539, demeurant au n°71 rue Mohamed Taieb Kassab Mornag Ben Arous (en sa qualité de débiteur).

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat à la cour de cassation, MF 509997D/A/P/000 demeurant au n°13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

L'immeuble à vendre : Objet du titre foncier n°10761 Ben Arous dénommé «AHLEM» sis au bord de l'Avenue du 14 janvier route sidi Saad vers Echilaa Mornag Ben Arous consiste en un terrain constructible de 527 m² clôturé avec quelques arbres fruitiers. L'immeuble est sans rendement.

L'immeuble est grevé d'une hypothèque au profit de Attijari Bank à hauteur de 167.000,000 dinars et d'un commandement au profit de la Société AURAS.

Mise à prix : 259.772,002 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le jeudi 7 octobre 2021 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous (affaire n°42971).

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2021R02269VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Kallel Ilyes

Poursuivant : Centrale commerciale moderne, société à responsabilité limitée, inscrite sous identifiant unique n°1107805 B sis à la route de Gremda km 2.5 adresse élue chez l'étude de son avocat Maître Mohamed Ilyes Kallel, 27 avenue Hédi Chaker Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Elyes Kallel à Sfax, 27 rue Hédi Chaker Sfax.

Partie saisie : - Lotfi Ben Brahim Ben Hédi Bouhdida, CIN 00725323, gérant de société demeurant à 4, rue Ahmed Amine Manouba.

L'immeuble saisi : Il sera procédé le mercredi 6/10/2021 à 9h du matin à l'audience et devant la chambre des criées au tribunal de première instance Manouba sis à la Manouba à la vente de 300 parts dans l'Indivision d'un total de 609 parts de l'immeuble sis rue Mohamed Ahmed à Manouba objet du titre foncier 18167 Ariana dénommé «MAHA». Les 300 parts objet de la vente constituent le 2ème et 3ème étage chaque étage est composé d'un appartement avec des parts dans l'indivision et une entrée commune. La superficie couverte des appartements objet de l'hypothèque est de 287.73 m², l'immeuble est constitué d'un rez-de-chaussée et 3 étages.

Le rez-de-chaussée contient un garage et une bâtisse.

Le 1er étage : est constitué d'un appartement de 203.23m² contenant un hall un séjour, une salle à manger 3 chambres à coucher, 2 qui ouvrent sur un balcon, une salle de bain, salle d'eau et une cuisine ouvrant sur un séchoir.

Le 2ème étage de 203.23m² contenant un séjour, une salle à manger 3 chambres à coucher une salle de bain, salle d'eau et une cuisine, un séchoir.

Le 3ème étage : de 84.50m² constitué d'un séjour et de 2 chambres une cuisine et une salle de bain et une salle d'eau.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble : Une hypothèque non datée au profit de la Bank de Tunisie en couverture de la somme 50.000,000 dt.

Hypothèque au profit du Centrale commerciale moderne d'une valeur de 405.000.000dt.

Mise à prix : Le prix des 300 parts indivises de l'immeuble saisi sont fixés à deux cents cinquante milles quatre cent soixante deux dinars 596 millimes (257.462.596 DT) après réduction du prix initial de 40 % auquel s'ajoutent les frais fixés par le tribunal et qui se sont élevés à cinq mille quatre cent trente deux dinars (5000.432DT).

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Manouba, sis à La Manouba ou se trouve déposé le cahier de charges ou à l'étude poursuivant Maître Mohamed Elyes Kallel, 27 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat.

2021X00988VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : Bh Bank (Banque de l'Habitat avant), représenté par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B138811996 et au registre national des entreprises sous n°0024588W dont le siège social est situé 18 Avenue Mohamed V Tunis 1080, agence Route de Gabès Sfax; son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) Samir Ben Mohamed Hadj Hmida (débiteur hypothécaire), titulaire de la CIN 05258845, commerçant non inscrit au registre de commerce demeurant Route de Mharza Km3 Résidence Slim Bloc A n°3 Cité el Hbib 3052 Sfax.

1) Sahar Bent Jamel Ben Hassana (caution hypothécaire) titulaire de la CIN 08756863, directrice Commerciale d'une société demeurant Route de Mharza Km3 Résidence Slim Bloc A Cité el Hbib 3052 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par huissier Anouar Saadaoui sous le n°6867, le 23/3/2021 et inscrit le 29/3/2021 (vol Sfax 02/2021 n°1194) et suite d'un commandement inscrit valant saisie immobilière fait par le même huissier

notaire sous le n°6867 le 29/3/2021 sur la totalité de la propriété enregistré représenté par la totalité d'une parcelle de terrain déformée sise à la route de Tunis Km 10 Sfax ville exactement au ceinture pavée qui relie Sakiet Ezzit et Cité El Ons clôturée par mur Sud et autre ouest en pierre de hauteur 2 m, de superficie est de 2026.00 m² qui est objet de titre foncier n°17670 Sfax nommé «Achraf» enregistrée à la conservation Foncière sous n°17670 Sfax déposée à Sfax vol 26 sous n°322, hypothéquée au profit BH Bank.

Les limites de la propriété : du Sud la propriété de Achraf et Adel Maalej de l'est entrée de largeur est de 8.00 m d'où son entrée ; de l'ouest la propriété de Abderrazek et Adel Maalej et du Nord une parcelle de terrain à la propriété de Bouchhima.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Hypothèque d'un montant 76.000.000 D enregistré le 23/6/2011 (vol Sfax 01/2011 n°4180) au profit du saisissant

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 29/3/2021 (vol Sfax 02/2021 n°1194) au profit du saisissant.

Mise à prix : est fixé à cent soixante cinq milles six cent Dinars (165.600.0000) après réduction du prix de 40 % auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 3.395.073 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 4 octobre 2021 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 1, sise à la Rue Abou El Kacem Echebbi.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix soit 55.200.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat avant l'adjudication et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2021X00995VEPA1

Vente sur saisie exécution immobilière sur réduction de la mise à prix

Maître Sami Elleuch

Chambre des ventes immobilières

Tribunal de première instance de Sfax

N°5512 audience du 27/9/2021

Le poursuivant : Hasan Fakhfakh, demeurant à la route de Tunis km 8 Sakiet Ezzit, CIN 01282301, ayant élu domicile chez son avocat Maître Sami Elleuch, Imm Centre marhaba B 4-5 Rue Taher Sfar 3000 Sfax.

Les saisis : Nafissa Hakim cin 05337461, Mehrez Fakhfakh cin 01281801 ; Essaida Fakhfakh 01238614 cin ; Mohamed Fakhfakh cin 01281801, Amal Fakhfakh cin 05242228- Demeurant à la route de Tunis Km 7 Avenue Med V Sakiet Ezzit Sfax.

L'immeuble objet de la saisie : La totalité du terrain agricole sis Bir Chooba délégation Hencha gouvernorat de Sfax à la route de Tunis km 42 sur la droite vers Sfax consistant en une parcelle comprenant 157 de grande taille et productives et 4 trous d'oliviers et un emplacement, limitée au sud par Hédi Ktata, à est par Mohamed Fourati, au nord Fourati et Abderrahmen Ben Saad et à l'ouest par piste agricole; la qualité de la terre aitha et certains endroits en pierres.

Mise à prix après réduction de 40% : 113.760,000 d

Lieu et date de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le lundi 27 septembre 2021 à partir de 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, Rue Victor Hugo 3000 Sfax.

Visite des lieux : tous les jours de la semaine.

Renseignement : Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de première instance de Sfax ou l'étude de Maître Sami Elleuch Imm Centre marhaba B 4 -5 Rue Taher Sfar 3000 Sfax, où est déposé le cahier des charges.

2021X00996VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Maître Haddar Souha

Avocat à la cour d'appel à Sfax

Code T V A : T.V.1116575/H/A/P/000

L'adjudication : Aura lieu lundi le 4/10/2021 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Sfax Avenue Victor Hugo Sfax.

Partie poursuivante : Faysel Boukhris, titulaire de la CIN n°05347814, représenté par son avocat maître Haddar Souha, avocat à la cour d'appel à Sfax, domicilié à son étude sise à rue Abou Kassem Chebbi immeuble alyssa centre 5ème étage b n° 503 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Haddar Souha, avocat à la cour d'appel de Sfax, domicilié à son étude sise à rue Abou Kassem Chebbi immeuble alyssa centre 5ème étage b n°503 Sfax.

Partie saisie : Noomen Mallek titulaire de CIN n°01315473 domicilié à route el Mahdia Zenket Triki n°9 Sakiet Eddaier Sfax.

Il y aura vente aux enchères publiques : la moitié d'un terrain sis à route Mahdia km 19 ayant pour superficie 13136 m², contenant 16 bases d'olivier, espace pour poulailler, place gardien, place ouvriers et une bâche à eau.

Ses limites : du nord, une voie agricole, par derrière héritiers Ali Ben Fraj, de l'Est, Ali Ben Amor, du Sud, Soutienne Jmal et de l'Ouest Abdelkader Abida.

Mise à prix : soixante dix huit milles sept cent dix dinars.

La visite de l'immeuble : peut avoir lieu tous les jours de travail pendant les horaires administratives. Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax où est déposé le cahier de charges ou le bureau de l'avocat poursuivant sis à l'immeuble Alyssa centre 5ème étage bureau n° 503 Sfax et tout participant à l'adjudication doit consigner au moins le tiers de la mise à prix selon la loi et les étrangers doivent se procurer d'une autorisation d'achat préalable du gouverneur.

2021X00998VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : AMEN BANQUE, SA représentée par son représentant légal ayant son siège social à Tunis Av Mohamed 5, R.C B176041996 Tunis et élisant domicile à l'étude de l'avocat poursuivant ci-dessus mentionné.

Partie saisie : 1/ Société SHODAI RESTO SALON DE THE, SARL, représentée par son gérant, siège social au 114 Avenue Moawouiya Ibn Abi Sofien Menzeh 7 Ariana, RC N°B0361752015, en tant que débiteur.

2/ Jamel Belguith, PDG de société, CIN n°01196268, demeurant au 10 rue Rachid Ayachi Ennasr 2 Ariana, en tant que caution hypothécaire.

3/ Sabiha Chouiakh épouse Jamel Belguith, représentante commerciale, CIN N°00261807, demeurant au 10 rue Rachid Ayachi Ennasr 2 Ariana, en tant que caution hypothécaire

3) Avocat poursuivant : Maître Mouna Maghroum Avocate à la cour de cassation, 71 Avenue de l'Indépendance, Le Bardo Matricule fiscal 784740 N AP 000.

4) Immeuble saisie : le titre foncier n°76568 Ariana au nom de «Jamel» consistant en un appartement n°B4 Bloc 4 à la Résidence SEVIL rue Jasmin à coté de la mosquée Ibrahim Khalil Jardin d'el Menzeh 2 Mnihla Ariana située à droite de la porte d'entrée amère de l'immeuble, la porte d'entrée de l'appartement se composant d'un salon avec balcon salle d'eau, salle de bain, cuisine et 3 chambres à coucher d'une superficie totale de 97 m².

5) Mise à prix : Le Prix introductif est de deux cent et un milles cinq cent dinars (201.500.000 dt), ainsi que les frais légaux.

6) Visite de l'immeuble : tous les jours, Pour de plus amples informations prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana et à l'étude de l'avocate poursuivante.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi quatre octobre 2021 (4/10/2021) à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de l'Ariana.

Autorisations administratives : les étrangers doivent être menus en plus des autorisations administratives nécessaires.

Observations : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2021402226VEPA1

Avis aux créanciers

Changement d'un Administrateur Judiciaire

Société Carthage Assistance et Services «SA»

Règlement judiciaire 894

Identifiant Unique : 0349608 J

CNSS : 0018467685

Siège social : Centre Urbain Nord 1682 Tunis - A23 Immeuble Zemni

Groupe

Le tribunal de Première Instance de Tunis a émis le 13/7/2021 un jugement n°46686 en remplaçant l'Administrateur judiciaire Mr Montassar El Mansri par l'Administrateur judiciaire Mr Jalel Haddad afin que ce dernier poursuivre la mission de règlement judiciaire objet de la décision du TPI de Tunis n°894 du 13/5/2019.

2021T00847VEPA2

Désignation d'un liquidateur

MUTUELLE DES AGENTS DE L'OFFICE DES TERRES DOMANIALES (OTD)

Association à but non lucratif

Siège social : Rue Omar El Karmani N°26 El Mourouj 2 Tunis

En vertu d'un extrait de PV de l'assemblée générale extraordinaire de la Mutuelle réunie le 9 août 2021 à son siège social, enregistré à la recette des finances de la Manouba sous le n°21802363, quittance n°036502 le 26 août 2021, il a été décidé de désigner Monsieur Ayachi Yahia liquidateur de la Mutuelle.

2021R02260VEPA2

Faillite de la Société des Industries

Nouvelles du Cap Bon SINCAP SARL

Selon le jugement de cassation n°13469/2014 du 8/12/2014, annulant le jugement d'appel n°44542 du 27/11/2013 tout en retirant le gérant de la faillite. Et suite au jugement d'appel n°91666 du 9/7/2019 qui a été approuvé par le jugement de cassation n°80523/2019 du 27/10/2020, confirmant ainsi la faillite de la Société des Industries Nouvelles du Cap Bon SINCAP SARL en cessation de paiement depuis le 16/5/2011, M.F : 20873/F sise à la zone industrielle de Ben Arous. En désignant l'expert Mohamed Meherzi syndic de faillite et Mr Ezzedin Ben Slimen juge commissaire. Les créanciers de ladite société sont invités à reproduire leurs titres de créances dans le délai légal au cabinet du syndic de faillite : centre Chalekh Bloc A 2ème étage bureau 1, Mourouj 4.

2021R02270VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Industrielle de carrosserie Automobile et Matériel Elévateur

SICAME

S.A au capital : 18 000 000 DT

N°22 Rue de l'Energie Z.I. Charguia 1 Tunis Carthage

I.U : 0003080F

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle de Carrosserie Automobile et Matériel Elévateur SICAME S.A, sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 6 octobre 2021 à 10 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Continuité de l'exploitation de la société.

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2021R02263SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord

S.A. au capital de 850.000 dinars

Siège social : Place de L'Union du Maghreb Arabe à Bizerte

R.C : B182761996

Messieurs les actionnaires de la Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord (SNIT NORD) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le jeudi 23 septembre 2021 à 10h au siège de la Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord place de L'UMA - Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du mode et de délai de convocation à l'assemblée générale ordinaire.

2- Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des conventions prévues par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

4- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31décembre 2020.

5- Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2020.

6- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

7- Approbation de la nomination ou du renouvellement du mandat des membres permanents au conseil d'administration.

2021R02264SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «el Wifek De Volailles» Sousse

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles «el wifek» de volailles Sousse, informe les adhérents de la société sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour l'exercice de l'année 2020, au siège social, le 30/9/2021 à 10h pour délibérer l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

2. Lecture du rapport de la gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020.

4. Approbation du rapport établi par le conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2020.

5. Quitus au conseil d'administration.

6. Mis à jour de la liste des adhérents.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

8. Désignation de commissaire aux comptes pour les années 2021-2022-2023.

Tout adhérent a le droit de consulter le rapport moral et financier et le rapport du commissaire aux comptes et les états financiers au siège de la société à partir du 22/9/2021 jusqu'au 29/9/2021.

2021S00955SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr Rachid Ben Haj Mohamed titulaire de la C.I.N. n°04188337 annonce que le titre de propriété de son père Mokhtar Belhadj Mohamad sous n°15/15568 de son propriété objet de titre foncier n°51657 Monastir est disparu et objet d'Attestation de perte n°1138 délivrée le 30/8/2021.

2021S00960DIVD2

Avis

Riadh Ben Mohamed Alayedi Makni annonce la perte de son acte de don de son étage sis à la route Sidi Mansour km 5 Sfax daté le 2/3/2017 par les notaires Ahmed Baccar et Walid Masmoudi et il veut avoir 1 extrait de son acte original. Tout contestant devra s'adresser au bureau du Fatma Chtourou Notaire sis à la rue Slaim Charfi Al Médina al Atika Sfax.

2021X00993DIVD2